

Roland *Ries* 2014

Strasbourg,
énergies positives



LOCAL DE CAMPAGNE

du lundi au vendredi de 10h à 17h & le samedi de 10h à 12h

2a rue Kageneck • 67000 Strasbourg

tél. 03 88 10 08 77 • email: contact@rolandries2014.eu



/roland.ries.strasbourg



@Roland_Ries

> rolandries2014.eu

« Pacte pour le jardin – Plus de jardins dans ma ville »

Réponses de Roland RIES, maire sortant, tête de liste PS aux Municipales à Strasbourg

Réponse à la question 1 :

La végétalisation de notre ville est indispensable, parce qu'elle est à la croisée de bien des enjeux majeurs de notre quotidien. La nature est une recherche constante de nos concitoyens, qui y trouvent une source de bien-être, d'adoucissement de la vie et d'oxygénation. C'est une des réponses les plus faciles et aussi les moins coûteuses à mettre en œuvre au stress et au mal vivre dans nos sociétés actuelles.

Mais la nature n'est pas que cela. Elle permet de tempérer les ardeurs climatiques, notamment lors des pics de chaleur estivale, sans parler de sa contribution à l'absorption des gaz à effet de serre. Et enfin, la nature nous nourrit, spirituellement, mais aussi très concrètement, physiquement. Son expression est donc très variée, mais sa fonction nourricière ne doit plus être oubliée, à l'heure où l'alimentation redevient un enjeu crucial pour bien de nos concitoyens.

A Strasbourg, nous sommes résolu à multiplier et diversifier toutes les formes de nature, notamment celles qui sont en retard : la nature spontanée et sauvage et la nature nourricière.

S'agissant de la nature spontanée, notre décision d'arrêter tout usage de produits pesticides dans la gestion de l'espace public en 2008 a changé notre regard, en faisant émerger des herbes folles et des prairies fleuries un peu partout en ville. La nature désormais a droit de cité partout, en

quelque endroit de la ville que l'on se trouve. Ce principe de base sera appliqué, y compris dans les projets d'aménagement et de construction.

S'agissant de la nature nourricière, même si Strasbourg compte déjà beaucoup de jardins potagers (4.800 jardins ouvriers, par ex), l'esprit est le même : laisser émerger toutes les initiatives de nature nourricière, sur les espaces privés (toitures, barges,...) comme sur les espaces publics (parcs, trottoirs,...). Cela a été initié dans le mandat qui s'achève, cela sera intensifié dans celui qui s'ouvre, dans un objectif politique de réduire la dépendance alimentaire de Strasbourg.

Réponse à la question 2 :

Les thèmes de la nature et du jardin sont de plus en plus présents dans les projets pédagogiques portés par les enseignants des écoles de Strasbourg. La Ville les accueille avec beaucoup d'intérêt et les soutient, notamment à travers les aménagements matériels qui sont de son ressort (cours d'école, par ex.) ou encore en apportant son aide financière à l'intervention d'éducateurs à l'environnement, en appui au travail des enseignants.

La réforme des rythmes scolaires est ici une occasion importante pour renforcer cela, dans le cadre du projet pédagogique local.

D'ores et déjà, une quinzaine d'écoles strasbourgeoises sont dotées de jardins, 3 vergers-école ont été créés. Régulièrement, nous faisons des repas « bons pour la planète » dans les cantines scolaires, pour sensibiliser les enfants à la qualité de l'alimentation et ses liens avec la nature. Cet effort sera poursuivi et intensifié.

Réponse à la question 3 :

Comme nous avons expérimenté le « sport sur ordonnance », je propose d'expérimenter « Notre santé, c'est naturel ! », c'est-à-dire la mise en valeur des bienfaits de la nature, -et non seulement les espaces « verts »- pour le bien-être physique et psychique de nos concitoyens.

C'est clairement une perspective nouvelle que vous nous proposez, à laquelle j'adhère pleinement, parce qu'elle rejoint ce que nous avons fait sur les liens entre la santé et les activités sportives.

Cela passera sans doute par une multitude d'aspects, très transversaux, allant de l'alimentation naturelle à la relation avec les animaux domestiques ou non, jusqu'à la proposition de zones non-fumeurs dans les espaces verts et les aires de jeux pour enfants, que nous avons déjà initiée en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

Réponse à la question 4 :

Nous faisons clairement de l'alimentation un axe de travail de notre prochaine Municipalité. Au-delà des jardins et de la nature nourricière, cette thématique de l'alimentation revêt de multiples dimensions, qui posent toutes la question de la capacité de notre ville à retrouver une autonomie alimentaire plus grande et à nourrir chacun de ses habitants. Les enjeux ici sont économiques, sociaux, écologiques, climatiques, sanitaires, spatiaux, etc.

C'est pourquoi je conférerai une délégation à la gouvernance alimentaire de la ville à un-e élu-e de mon équipe municipale, qui aura pour mission de coordonner et piloter un programme « Ville nourricière », transversal à nos politiques d'écologie, d'urbanisme, d'action sociale, de santé, d'éducation, d'économie, etc.

Dans ce programme, le développement d'une agriculture péri-urbaine durable et locale et la multiplication des possibilités pour nos concitoyens de « potager Strasbourg » constitueront un axe majeur. Depuis 2008, nous avons inversé la courbe des surfaces maraichères dans l'agglomération, qui ne cessaient de diminuer depuis 40 ans : 2 jeunes maraichers installés sur une quinzaine d'hectares gagnés sur le maïs. Nous avons créé 14 jardins partagés et 3 potagers urbains collectifs. L'objectif est d'accélérer cette politique et de permettre à tous les Strasbourgeois qui le souhaitent de cultiver leur jardin et s'en nourrir.

Réponse à la question 5 :

Depuis 2008, nous avons créé 14 jardins partagés et 3 potagers urbains collectifs. D'autres sont en projet et notre objectif est de soutenir et concrétiser toutes les initiatives de nos concitoyens qui iront dans ce sens.

Toutes ces expériences montrent l'intérêt de ces nouvelles formes de jardins pour le lien social et les relations inter-générationnelles. On y cultive ses légumes, mais on y échange aussi ses recettes et cela est éminemment précieux.

Je précise que ces initiatives citoyennes ne s'expriment pas uniquement vers les jardins potagers, mais aussi vers la gestion de l'espace public, au sens plus large, notamment vers la prise en charge de petits espaces de proximité, tels que les pieds d'arbres.

Enfin, la nature nourricière, c'est aussi le retour à des espèces vivrières dans les parcs publics (arbres et haies fruitiers, par exemple).

Réponse à la question 6 :

Oui, clairement. Ce que, dans les travaux préparatoires de la loi ALUR, on a pu appeler le coefficient de biotope par surface (CBS), sera d'abord expérimenté sur des projets de constructions neuves, dans le cadre des

ZAC. L'inscription de ce critère de nature sera inscrit dans les cahiers de charges des opérations à venir, ne serait-ce que pour en expérimenter concrètement la mise en œuvre, en lien avec les naturalistes, les urbanistes, les promoteurs et les architectes.

Pour accélérer ce type d'expérimentations, j'ai inscrit dans mon programme le lancement d'un appel à projets pour des « bâtiments de nature », dont l'objectif sera de faire la démonstration qu'il peut y avoir plus de nature après une construction qu'avant. Dans notre esprit, les bâtiments de nature vont au-delà de ces seuls critères de naturalité (perméabilité et éco-aménagement), mais incluent également des critères de performance énergétique (énergie positive), de performance carbone (matériaux locaux biosourcés) et de gouvernance alimentaire (espaces potagers).

En fonction des enseignements de ces expérimentations, nous inscrirons ce critère CBS dans notre plan local d'urbanisme (PLU), afin qu'il s'impose à tous les projets.

Réponse à la question 7 :

Dès 2008, nous avons engagé un partenariat avec le monde agricole pour mettre en œuvre une politique de promotion et de développement d'une agriculture locale et durable, qui nourrisse à nouveau la ville. Ce partenariat vise une alliance nouvelle entre la ville et sa proche campagne, c'est-à-dire son immédiate périphérie et les territoires ruraux ou de montagne plus éloignés.

Concrètement, plusieurs actions ont été mises en œuvre dans ce cadre partenarial, parmi lesquelles :

- mise en place de critères carbone et bio dans le marché municipal de la restauration scolaire, qui a permis à la filière agricole alsacienne d'y trouver un débouché certain et conforté la progression des conversions bio dans la région ;
- labellisation des producteurs sur les marchés de la ville ;
- développement des circuits de vente par abonnements (paniers) sur l'espace public (sorties des écoles) ;
- transformation d'un lieu patrimonial (Ancienne Douane) en un magasin collectif de producteurs, en plein centre-ville ;
- achat et conversion de terres maïsicoles pour l'installation de jeunes agriculteurs (2 maraichers, 1 éleveur de bovins rustiques) ;

- classement en zones à vocation naturelle ou agricole de 535 ha de terres jusqu'ici vouées à l'urbanisation, dans le projet de PLU ;

- organisation de 2 éditions de la Ferme en Ville et de 2 éditions du Tour des fermes.

Cette politique sera intensifiée, tant la demande de nos concitoyens se révèle et se renforce chaque jour, en faveur de la consommation de produits alimentaires dont ils connaissent l'origine et les conditions de production.